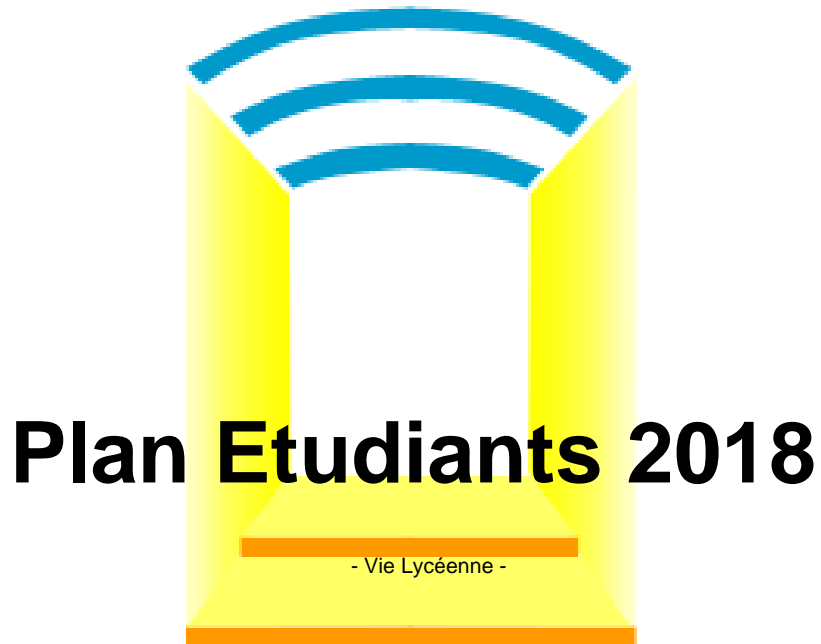


<http://perdonnet.fr/Plan-Etudiants-2018>



Date de mise en ligne : mercredi 13 décembre 2017

**Copyright © Lycée Professionnel Auguste Perdonnet, BAC pro, CAP,
Formations industrielles et tertiaires, Internat 77 Académie de créteil - Tous
droits réservés**

Le gouvernement a annoncé de nombreuses mesures pour améliorer l'accueil et la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur. Meilleur accompagnement dans l'orientation au lycée, offre de formation après le bac renouvelée, amélioration des conditions de vie étudiante, suppression de la sélection par tirage au sort, nouvelle plateforme pour formuler ses vœux...

Un dépliant d'informations est en train d'être distribué aux classes de terminales, mais vous pouvez également trouver toute la brochure d'informations ici :

<http://media.etudiant.gouv.fr/file/...>

Il y a 4 axes principaux :

Mieux accompagner l'orientation au lycée

- ▶ Deux professeurs principaux en classe de terminale pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études
- ▶ Intégration dans l'année de terminale de deux semaines dédiées à l'orientation pour tous les élèves
- ▶ Examen approfondi par le conseil de classe du projet d'orientation de chaque élève
- ▶ Déploiement du dispositif « étudiant ambassadeur » : des étudiants rencontrent des élèves de terminale pour répondre à leurs questions

Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur

- ▶ Suppression de la sélection par le tirage au sort
- ▶ Une nouvelle plateforme plus simple et plus transparente : Parcoursup, qui remplace APB
- ▶ Sur cette plateforme, 10 vœux maximum et non hiérarchisés pour éviter les choix par défaut
- ▶ Les formations seront, dans la mesure du possible, regroupées*
- ▶ Meilleure connaissance des attendus pour réussir dans la filière souhaitée
- ▶ Prise en compte du profil de chaque lycéen et de ses choix

Une offre de formation sur mesure et renouvelée

- ▶ Un « contrat de réussite pédagogique » pour mieux suivre le parcours de l'étudiant : vous êtes mieux accompagné à l'université
- ▶ D'ailleurs : renforcement du tutorat pour mieux vous accompagner
- ▶ Une licence personnalisée et modulable : vous pouvez l'obtenir en 3 ans, en moins de 3 ans, ou en plus de 3 ans en fonction de votre parcours

Des conditions de vie au service de la réussite

- ▶ Rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale dès 2018 : suppression de la cotisation de 217Euros
- ▶ Création de nouveaux centres de santé au sein des universités pour améliorer l'accès aux soins de proximité
- ▶ Fusion des contributions « vie étudiante » versées lors de votre inscription, pour rendre le système plus lisible et augmenter votre pouvoir d'achat
- ▶ Une aide spécifique jusqu'à 1 000 euros pour les étudiants non-boursiers proches du plafond des bourses

Plus d'informations

Une page d'informations se trouve ici :

<http://www.etudiant.gouv.fr/pid3716...>

Retrouvez ici nos informations concernant le nouveau système d'inscription dans l'enseignement supérieur :

<http://perdonnet.fr/Salon-2018-post...>